

Cercle des Réseaux européens
avec Catherine Trautmann,
Parlement européen

18 mars 2009

Athenora  Consulting

A l'occasion du déjeuner du Cercle des réseaux européens du 18 mars, Madame Catherine Trautmann, vice-présidente de la commission Industrie du Parlement européen et rapporteur sur le paquet Télécom a fait le point sur l'état du dossier, en évoquant ensuite la préparation des élections européennes et du positionnement du groupe PS.

En ce qui concerne les grands dossiers en débat au Parlement européen – les paquets Télécom et Energie, Mme Trautmann a précisé que les points discordants portaient en gros sur la **clarification des compétences et du rôle des institutions/acteurs**.

Pour rappel, le même jour, le Parlement, la présidence tchèque de l'UE et la Commission européenne se sont réunis afin d'essayer de s'accorder sur les points sensibles du paquet Télécom.

Mme Trautmann a exprimé **sa réserve sur la faisabilité d'un accord sous la présidence tchèque**. Par ailleurs, le dernier débat sur le sujet, le 10 mars à Strasbourg, n'a pas marqué de grandes avancées notamment sur la question renforcement des pouvoirs de régulation de la Commission sur les remèdes qu'appliquent les régulateurs nationaux en cas de problèmes de concurrence.

Parmi les questions discordantes sur le dossier, Mme Trautamann a cité :

- le régulateur européen
- la gestion du spectre
- séparation fonctionnelle
- les investissements
- l'amendement 138 devenu 46 relatif à la riposte graduée dans la mise en application des sanctions relatives au piratage sur Internet.

Pour chacune de ces questions, la Commission, appuyée dans une large mesure par le Parlement, a proposé de réorganiser l'agencement interinstitutionnel et l'équilibre des

pouvoirs entre les différents acteurs, autorités réglementaires, institutions de l'UE et autres parties concernées.

En ce qui concerne, **le régulateur européen**, la Commission et le Parlement européen se sont accordés pour octroyer un pouvoir de corégulation à l'exécutif européen et au futur groupe des régulateurs européens.

Du côté du Conseil, cette proposition a été vivement critiquée, en particulier sur le plan de doter cette autorité d'un droit de veto sur les décisions prises par les autorités nationales de régulation. Les membres du groupe des régulateurs européens (GRE) ne souhaitent pas abandonner leur droit de se prononcer en dernier recours sur les décisions relatives aux télécommunications.

Quant à la **politique sur le spectre radioélectrique**, le Conseil appuie les propositions de la Commission, qui visent à avancer sur la voie d'une gestion plus efficace du spectre. Toutefois, il a précisé davantage les restrictions pouvant s'appliquer aux types de technologies et de services à fournir.

En ce qui concerne **la séparation fonctionnelle**, le Parlement a appuyé la proposition de la Commission mais a souligné qu'une telle mesure ne devait être appliquée que dans des cas exceptionnels et avec l'accord de la Commission européenne et de l'organe européen de régulation. D'après Mme Trautmann, ce serait « **une vision plus humaine** » dont la Commission pourrait assortir les choses.

La question des **investissements** revête, selon Mme Trautmann, d'une importance particulière et c'est pourquoi la Commission doit garantir des recours adéquats pour soutenir l'ensemble des Etats membres.

Le député socialiste a aussi fait mention de la **visibilité des entreprises par rapport aux investissements économiques** et de l'importance d'intégrer les changements des comportements aux politiques industrielles.

Avancer sur les deux dossiers représente donc une question essentielle notamment dans le contexte de la crise économique et permettra aux entreprises européennes d'assurer une **cohérence au plan des marchés nationaux et une position uniforme au plan mondial**.

Les Etats membres devront trouver un compromis trouver **avant le 31 mars**, date du vote en seconde lecture des propositions à la commission de l'industrie, pour espérer un compromis avant le vote en plénière autour du 20 avril, à Strasbourg.

Mme Trautmann a souligné que les positions se regroupaient sur **critères de nationalité** autant au niveau du Parlement qu'au niveau du Conseil. Toutefois, au sein du PSE un consensus semble s'être dégagé sur les deux grands paquets Télécom et Energie.

En ce qui concerne les élections européennes, Mme Trautmann a souligné que le nouveau Parlement européen et les autres institutions devraient s'engager dans une stratégie de relance susceptible d'assurer la **reconstruction économique et les avancées sociales**. La crise est économique et sociale, et des réponses opérationnelles et valables devront donc mettre les consommateurs et leurs droits sur une place prioritaire.